MIROIR D'AGGLOMÉRATION INOX ANTI-BUÉE/ANTI-GIVRE

RÉF 090021-090023-090907

Miroir d'agglomération conforme à l'arrêté du 21 septembre 1981
Recommandé en usage externe : intersection des voies en agglomération
Conçu pour résister aux conditions climatiques les plus défavorables : milieu salin, haute montagne, pollution chimique...
Cadre blanc en panneau composite aluminium traité anti-UV, inoxydable, imputrescible, résistant à la corrosion et aux chocs
Bandes sérigraphiées noires durables et de haute qualité
Optique INOX anti-buée/anti-givre équipé d'un système exclusif de désembuage et dégivrage sans installation électrique

Livré avec fixation universelle pour murs et poteaux ronds Ø. 76 à 90 mm ou rectangulaires de section 60 x 80 mm ou 80 x 80 mm

DIMENSIONS : cadre - 930 x 930 mm, 900 x 680 mm ou 1200 x 910 mm
optique - Ø. 600 mm ou 600 x 400 mm ou 800 x 600 mm

POIDS : Ø. 600 mm - 24 kg
600 x 400 mm - 22 kg
800 x 600 mm - 30 kg
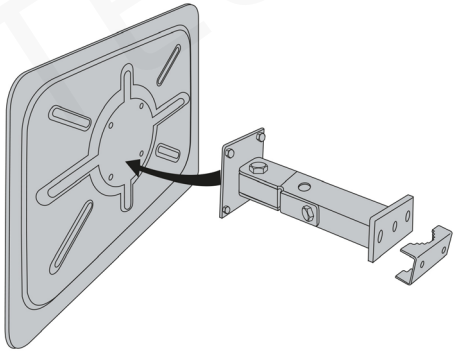
DISPOSITIF anti-givre anti-buée
Garantie 6 ans